



Nyon, le 22 septembre 2026

Dépôt des dossiers au Prix à l'innovation 2027 jusqu'au 31 octobre 2026

L'appel à candidatures du Prix à l'innovation 2027 est lancé. Chaque année, Région de Nyon mobilise avec le soutien du Canton de Vaud un fonds de CHF 50'000 pour récompenser des initiatives innovantes valorisant le tissu économique du district.

Les entreprises artisanales et industrielles basées dans l'une des 42 communes membres de Région de Nyon peuvent déposer leur dossier auprès du jury pour tenter de remporter le prix et bénéficier par la même occasion d'un coup de projecteur sur leurs activités. Le prix sera remis au premier semestre 2027 lors du Forum de l'économie de La Côte (FELC) par M. Pierre-Alain Schmidt, vice-président et responsable politique de l'Economie à Région de Nyon.

La jeune entreprise FASTAFF', située à Gland, a bénéficié l'an dernier d'un soutien sous forme de « Coup de cœur ». En dépit de l'absence de lauréat·es au Prix à l'innovation, le jury avait récompensé son initiative numérique qui facilite la mise en contact des entreprises locales avec des étudiants et étudiantes en quête d'emplois temporaires. La start-up a ainsi eu l'opportunité de présenter son projet devant le public du FELC et de nouer des contacts intéressants pour la poursuite de son aventure entrepreneuriale.

Comment déposer sa candidature ?

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés via le formulaire en ligne sur le site web de Région de Nyon (regiondenyon.ch/prix-innovation), jusqu'au 31 octobre 2026. Le règlement y est également disponible.

CONTACT PRESSE

- Pierre-Alain Schmidt, vice-président et responsable de l'Economie à Région de Nyon, pa.schmidt@regiondenyon.ch, via service Communication et marketing, tél. 022 552 30 20, communication@regiondenyon.ch